

Le cursus « Transition territoires participation » : le territoire comme matrice pour de futurs facilitateurs des transitions

AUTEUR-ES

Alexis GONIN,
Audrey BOCHATON,
Élise TEMPLE-BOYER,
Hélène NESSI

RÉSUMÉ

Le cursus de master en ingénierie (CMI) « Transition territoires participation » (TTP) est une formation qui vise à enseigner des compétences d'intermédiation territoriale pour mettre en œuvre les transitions sociales-écologiques par les territoires. Elle repose sur trois piliers de compétences : l'analyse stratégique des territoires (comprendre les contextes, les jeux d'acteurs et les processus biophysiques), l'ingénierie de projet de territoire (réunir les moyens d'agir) et les démarches participatives (activer les dynamiques citoyennes pour transformer les modes d'habiter et de production). L'articulation de ces trois notions dessine une théorie du changement destinée à être mise en pratique. Au fil de la formation, le territoire apparaît comme une matrice des transitions : une échelle, des relations entre acteurs, un ensemble de pratiques pour mettre en œuvre des changements systémiques complexes.

MOTS CLÉS

transition, territoire, participation, transition territoriale

ABSTRACT

The Master's degree in engineering (CMI) "Transition Territories Participation" (TTP) is a training programme that aims at teaching territorial intermediation skills in order to implement social-ecological transitions through territories. It is based on three pillars of competences: strategic territorial analysis (understanding contexts, politics and biophysical processes), management of territorial project (gathering the means to act) and participative approaches (empowering citizens' dynamics to transform the modes of living and production). The articulation of these three notions suggests a theory of change, intended to be applied in practice. Throughout the training, the territory appears as a matrix of transitions: A scale, relationships between actors, a set of practices to implement complex systemic changes.

KEYWORDS

Transition, Territory, Participation, Territorial transition

Le cursus master en ingénierie (CMI)¹ « Transition territoires participation » (TTP) de l'Université Paris Nanterre est né en 2020 de la volonté d'un collectif d'enseignant·es-chercheur·es des laboratoires LAVUE et LADYSS d'explicitier un projet pédagogique engagé face aux mutations globales de l'Anthropocène. L'ambition est de former en cinq ans, de la licence 1 au master 2, des étudiant·es aux métiers de l'intermédiation territoriale en partant du postulat suivant : face à la complexité des mutations globales (accroissement des inégalités, érosion accélérée de la biodiversité, dérèglement climatique), il est indispensable d'engager dès aujourd'hui des transitions sociales et écologiques par les territoires, avec la participation de la diversité de leurs acteurs. Ce projet² parvient notamment à toucher les jeunes citoyen·nes sensibilisé·es aux questions écologiques. Il agit comme un faisceau problématique qui permet de replacer les enseignements dans les questions sociétales contemporaines.

L'intitulé de la formation est constitué par trois mots très largement employés dans une diversité de discours publics. Ils permettent un affichage large qui retient l'attention des étudiant·es en recherche de formation sur l'environnement. Ils sont néanmoins consolidés comme notions au cours de la formation. La *transition* permet d'explorer la problématique du changement systémique et d'évoquer les effets des mutations globales à l'échelle locale. La *participation* renvoie au très large corpus qui traite de ce mode de gouvernance, avec un accent porté sur l'expérimentation des outils et des méthodes. Paradoxalement, c'est la notion de *territoire* qui est sans doute la moins formalisée alors même que la formation est essentiellement géographique et profondément ancrée dans une démarche territoriale. C'est ce paradoxe que cette présentation souhaite explorer. Le CMI-TTP est tout entier construit autour du projet de former des facilitateurs des transitions territoriales : quelle notion de territoire est transmise aux étudiant·es à travers les diverses situations d'apprentissage ? En quoi le concept de territoire peut-il informer et rendre opératoire la notion de transition dans une formation tournée vers l'engagement et l'action ?

¹ Les CMI sont des formations en ingénierie à l'université. Conçues pour former des ingénieur·es par la recherche universitaire, et non pas seulement dans les grandes écoles, ces formations doivent répondre à un référentiel pour être accréditées par le réseau interuniversitaire Figures. Il existe cinq CMI en géographie : Besançon, Avignon, La Rochelle, Cergy-Pontoise et Nanterre.

² [cmi-ttp.parisnanterre.fr].

TROIS PILIERS DE LA FORMATION, TROIS APPROCHES DES TERRITOIRES

Le cursus master en ingénierie TTP est bâti sur trois piliers : l'analyse stratégique territoriale, l'ingénierie de projet de territoire et les démarches participatives. Chacun donne à comprendre une approche du territoire.

L'approche territoriale de la licence et du master de géographie :

des grilles d'analyse pour comprendre la diversité des territoires et de leurs acteurs

Les trois années de licence de géographie aménagement et les deux années du master géographie aménagement et développement local (GAED) constituent les filières supports du cursus. Dans le premier cycle universitaire, les territoires sont interrogés selon la pluralité des prismes que peut offrir une licence généraliste de géographie-aménagement. Les spécificités sont plus affirmées dans le master GAED, pour lequel les étudiant·es doivent choisir un des trois parcours : gestion de l'eau, santé, ou nouvelles ruralités et agricultures. Les outils de SIG, lecture de carte, cartographie, diagnostic territorial dotent les étudiant·es de méthodes pour analyser les territoires. Enfin, un stage de terrain en L2 et des projets tuteurés de six mois avec semaine intensive de terrain en M1 et M2 permettent une immersion répétée dans le fonctionnement des territoires et leur analyse.

L'objectif pédagogique est de doter les étudiant·es d'une pluralité de grilles d'analyse qui leur permettent de comprendre des processus biophysiques et des jeux d'acteurs quels que soient les contextes et les régions du monde où ils seront amenés à travailler. Les définitions du territoire auxquelles il·elles sont confrontés sont sans doute éparses, empruntant à la géographie politique (espace de pouvoir), à la géographie sociale (espace approprié) et au développement territorial (espace de projet) et dépendent des enseignements assurés. Les étudiant·es sont initié·es de façon diverse mais cohérente à la compréhension des dynamiques territoriales. Les territoires sont mobilisés dans les études de cas pour illustrer la diversité des contextes spécifiques ; le territoire est sollicité comme concept pour approcher les jeux de pouvoir entre acteurs et la question de la gouvernance (Calame, 2015 ; Leloup *et al.*, 2005)

L'ingénierie de projet : produire des territoires pour mettre en œuvre des changements complexes

Le deuxième pilier de la formation est propre au CMI-TTP, en ce qu'il est essentiellement dispensé dans les cours d'options et non pas dans les filières supports de licence et master. Les CMI sont des cursus en ingénierie et, même si le collectif des enseignant·es-chercheur·es qui l'a monté ne se reconnaît pas entièrement dans ce terme venu des sciences appliquées, les compétences en matière de montage de projet de territoire sont formulées en termes d'ingénierie de projet pour correspondre à leur référentiel d'accréditation. La progression pédagogique de la L1 au M2 assure une montée progressive en compétences des étudiant·es. Ces cours sont essentiellement dispensés par des chargé·es de projet en ONG et cabinets d'études.

Par rapport au projet pédagogique du CMI-TTP, le projet de territoire est conçu comme un outil pour mettre en œuvre des changements complexes. Le territoire apparaît alors comme une échelle de mobilisation et de coordination d'acteurs pour activer des changements complexes, en cohérence avec la définition proposée par Campagne et Pecqueur (2014) : « un concours d'acteurs dans un espace géographique délimité [...] qui vise à identifier puis tenter de résoudre un problème productif ressenti comme partagé par ses acteurs ». Le projet, la mise en mouvement d'acteurs dans un objectif identifié, leur coordination pour mettre en œuvre les moyens d'atteindre cet objectif, créent le territoire. Celui-ci donne aux acteurs les moyens d'agir et de mener des changements systémiques complexes (Calame, 2015), à l'échelle des problèmes à résoudre. C'est sur cette appréhension du concept que prennent racine le développement territorial (Torre, 2015) et l'ingénierie territoriale (Lardon *et al.*, 2015 ; Piveteau, 2011).

La participation : le territoire comme collectif d'acteurs dotés d'un pouvoir d'agir

Enfin, le troisième pilier de la formation est celui de la participation. Dès le premier semestre de L1, les étudiant·es sont initié·es aux démarches participatives, des méthodes qu'ils doivent éprouver au deuxième semestre dans le projet participatif qu'ils conçoivent à l'échelle du campus. En L3 puis en M1, des cours leur présentent les différents outils et positionnements participatifs dans des territoires urbains ou ruraux, en France ou à l'étranger. En M1, leur projet tuteuré s'accompagne d'un module de science participative. Enfin, en M2, un cours sur la facilitation stratégique les sensibilise au potentiel de transformation de la facilitation stratégique (Brédif & de Montbel, 2019).

Au fil des cours et ateliers sur la participation, le territoire apparaît comme un collectif d'acteurs à rassembler autour d'un objectif commun de transformation. Les démarches participatives les sensibilisent à la diversité des logiques d'acteurs et à l'enjeu central de l'*empowerment* qui doit permettre de donner à tou·tes un pouvoir d'agir et une voix et un rôle dans les transformations à mettre en œuvre (Bacqué & Biewener, 2015).

FORMER AUX TRANSITIONS TERRITORIALES PAR LA PRATIQUE PLUTÔT QUE PAR LA THÉORIE ?

Des territoires éprouvés plutôt qu'enseignés

Les étudiant·es sont initié·es de manière concrète et située aux logiques territoriales de transition. En L1, ils éprouvent à l'échelle de leur campus la complexité d'allier différentes logiques d'acteurs (étudiant·es, personnels, différents services, associations) autour de projets communs (association pour le maintien d'une agriculture paysanne / AMAP, jardin partagé). En L2, il·elles ont comme interlocuteur·es les chargé·es de mission de l'établissement public territorial (EPT) Est Ensemble sur la question de la nature en ville ; en L3, celles et ceux de la commune de Gennevilliers pour la mise en place d'un projet alimentaire territorial

(PAT). En M1 et M2, il.elles mènent des projets tuteurés selon leur spécialité (diagnostic préalable à un SAGE, plan mobilité cyclable, conception d'un PAT pour ne citer que les projets 2022-2023) : à chaque fois, les commanditaires sont des acteurs d'un territoire ; des semaines de terrain permettent de mener des observations et des enquêtes *in situ*. Les étudiant·es retirent de la répétition de ces expériences de terrain, si ce n'est une théorie sur les territoires, du moins une appréhension concrète et sensible de leur diversité.

Les territoires pour informer les transitions et construire une théorie des changements complexes

Si le territoire, l'un des piliers de la formation, ne fait pas l'objet d'un cadrage explicite, les deux autres piliers que sont la participation et la démarche projet sont clairement explicités. La notion de transition, qui apparaît comme mot-valise dans de nombreux discours, est exploitée pour introduire la problématique du changement systémique : comment faire évoluer des ensembles d'acteurs qui interagissent et fonctionnent de façon certes complexe mais dans un ensemble qui paraît stable et donc doté d'une forte inertie (Gonin, 2021) ? Dans cette optique, le CMI-TTP ouvre à une multitude d'expériences territoriales, de collectifs d'acteurs qui expérimentent des alternatives dans les modes d'habiter, de production et de consommation. Les étudiant·es sont formé·es pour être des intermédiaireur·es de ce type de transition territoriale.

Mais la notion de transition territoriale ne se résume pas aux expériences alternatives locales. Le territoire permet de consolider la notion de transition, en lui donnant un contenu plus analytique. Au-delà d'une échelle (locale) suffisamment grande pour expérimenter des alternatives (car elle rassemble des collectifs d'acteurs en nombre limité et s'inscrit dans des périmètres circonscrits), le territoire est envisagé comme une matrice qui donne naissance aux transitions. La proximité, la mise en valeur des spécificités permettent d'engager des changements concrets. Le territoire permet également d'agir, d'encourager la participation pour former des collectifs : il est cette institution qui rend visible les relations entre acteurs, et entre acteurs et leurs milieux (Brighenti & Kärrholm, 2020). Il est une échelle qui permet de comprendre concrètement l'effet des mutations globales dans les modes d'habiter et de production, et de saisir la complexité sans la réduire. Il a un fonctionnement systémique, et permet de ne pas traiter des changements sectoriels (transitions énergétique, agricole...) mais bien des transitions sociales et écologiques de manière transversale. Le territoire permet donc d'introduire dans la notion de transition la complexité et la systémie, quand la participation introduit le pouvoir d'agir des acteurs, dynamique du changement. Transition, territoires, participation : au-delà des mots clés et de l'affichage, l'articulation des trois notions suggère une théorie du changement, destinée à être mise en pratique.

Des métiers de l'intermédiation pour construire des territoires

Les CMI forment de futur·es ingénieur·es par la recherche. Ils reposent sur un triptyque formation-recherche-professionnel. Dans le cas du CMI-TTP, il ne s'agit pas tant de « professionnaliser » les étudiant·es que de les doter, en tant que citoyen·nes qui exerceront un métier dans un territoire, d'un pouvoir d'agir réflexif pour s'engager. Au-delà des professionnels du développement local, les praticien·nes des territoires ont été associé·es au projet dès sa conception par l'équipe pédagogique. Depuis cette phase initiale, le dialogue se poursuit. Un séminaire sur l'ingénierie des transitions réunit régulièrement socioprofessionnel·les, étudiant·es et enseignant·es-chercheur·es³. Des chargé·es de mission en ONG et cabinets d'études tiennent la majorité des cours du CMI. En L1 et M1, des professionnel·les sont invité·es pour échanger avec les étudiant·es sur leur structure, leurs missions, les acteurs des territoires avec qui il.elles mènent leurs projets. Enfin, les étudiant·es sont amené·es à faire au moins trois stages, en L1, L3, M1 et M2, qui leur permettent de mener des missions dans une grande diversité de structures (cabinet d'études, collectivité, agence parapublique, ONG, laboratoire de recherche).

La formation offre un cadre de discussion, dans lequel les métiers des transitions territoriales sont interrogés : il s'agit d'un espace réflexif aussi bien pour les praticien·nes, les enseignant·es-chercheur·es que pour les étudiant·es. Un besoin de formation aux métiers de facilitation ou d'intermédiation territoriale émerge de ces échanges. Dans une perspective de diplomatie territoriale, il s'agit de former des gens capables d'écouter et de comprendre la diversité des acteurs : élus, entrepreneurs, associations de la société civile, habitants... Plus difficile encore, il s'agit de les réunir dans des cadres de discussion communs, autour de projets collectifs de transformation de leur territoire. C'est donc bien avant tout par la pratique et l'action, en étroite relation avec des praticien·nes aux prises avec ces problématiques dans leurs territoires, que les étudiant·es sont formé·es à la mise en œuvre des transitions territoriales.

RÉFÉRENCES

- Bacqué M.-H., Carole Biewener C., 2015, *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?*, Paris, La Découverte.
- Brédif H., de Montbel A. (dir.), 2019, *Facilitations stratégiques. Refonder l'action en commun dans les organisations et les territoires*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Brighenti A.-M., Kärrholm M., 2020, *Animated Lands: Studies in Territoriality*, Lincoln (NE), University of Nebraska Press.
- Calame P., 2015, « La gouvernance territoriale, clé de la transition vers des sociétés durables », *L'Économie politique*, n° 68, p. 59-70.
- Campagne P., Pecqueur B., 2014, *Le développement territorial. Une réponse émergente à la mondialisation*, Paris, éd. Charles Léopold Mayer.
- Gonin A., 2021, « Enseigner la/les transition(s) 1 et 2 », *Historiens géographes*, n° 456, p. 109-113.

³ Porté par le LADYSS, le LAVUE et le Carrefour des métiers de l'Unadel (Union nationale des métiers du développement local), il a organisé en 2022-2023 trois séances : « L'ingénierie des transitions face au changement systémique » ; « Transitions territoriales : outils, méthodes et compétences de coconstruction » ; « Transitions territoriales : la fabrique des communs ».

Lardon S., Pernet A., 2015, « Introduction. L'ingénierie territoriale à l'épreuve des pratiques de conception », in S. Lardon & A. Pernet (dir.), *Explorer le territoire par le projet, l'ingénierie territoriale à l'épreuve des pratiques de conception*, Saint-Étienne, PUSE.

Leloup F., Moyart F., Pecqueur B., 2005, « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? », *Géographie, économie, société*, n° 7, p. 321-332.

Piveteau, V., 2011, « L'ingénierie territoriale, défi pour la gouvernance », *Pour*, n°s 209-210, p. 159-164.

Torre A., 2015, « Théorie du développement territorial », *Géographie, économie, société*, n° 17, p. 273-288.

LES AUTEUR-ES

Alexis Gonin

Université Paris Nanterre - LAVUE
agonin@parisnanterre.fr

Audrey Bochaton

Université Paris Nanterre - LADYSS
abochaton@parisnanterre.fr

Élise Temple-Boyer

Université Paris Nanterre - LAVUE
etempleboyer@parisnanterre.fr

Hélène Nessi

Université Paris Nanterre - LAVUE
nessi.h@parisnanterre.fr